Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260730-2026_106-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 28/07/2026

Date de la convocation
24/07/2026

Date d'affichage
24/07/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an 2026, le 28 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme Hutsebaut Sylvie, M. KERGOAT Joel, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHRISTY Yoanna

Excusée avec pouvoir : Mme KHEZZANE Christine donne pouvoir à M. SINOQUET Vincent, Mme GODEFROY Nathalie donne pouvoir à M. EON Jonathan, Mme POULAIN Justine donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques, M. CHARLIER Clothaire donne pouvoir à Mme SINOQUET Elodie

Excusé sans pouvoir : Mme SABATIER Nathalie, M. BROSSAIS Daniel

Secrétaire de séance : M. KERGOAT Joel

Réf	2026-106

Objet de la délibération : FINANCES : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 BUDGET COMMUNE

Considérant que le compte financier unique voté préalablement par l'Assemblée fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 134 655,47 €
- Un déficit d'investissement, hors restes à réaliser, de 294 188,47 €
- Un solde des restes à réaliser négatif de 737 325,14 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

1) Détermination du résultat d'exploitation 2025 à affecter

- Excédent antérieur reporté de 180 475,00 €
- Résultat de l'exercice de -45 819,53 €

Résultat de fonctionnement à affecter : 134 655,47 €

2) Affectation du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation obtenu ci-dessus est affecté de la manière suivante :
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement arrêtée au 31 décembre 2025 : 0 €
- Couverture du financement des restes à réaliser Dépenses / Recettes repris au début de l'année 2026 : 134 655,47 €
- Affectation complémentaire en réserves pour le financement de nouvelles opérations d'investissement : 0 €

Montant du titre de recettes au compte 1068 : 134 655,47 €

3) Report du solde disponible

Aucun solde disponible

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260730-2026_106-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme indiqué ci-dessus

pour : 17 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER
35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
M. KERGOAT Joel